

INSTALLATION ET RAMONAGE DES OUVRAGES DE FUMISTERIE

PROGRAMME 2023

Délai d'accès formation : inscription 15 jours avant

Objectifs

- Connaître et maîtriser la NF DTU 24.1
- Être capable de connaître les techniques de ramonage
- Acquérir les bases techniques et réglementaires nécessaires à la création ou à la réutilisation d'un conduit de fumée

Public Visé

Toute personne désireuse d'installer ou réutiliser un conduit.

Durée

16.00 Heures

2 Jours

Pré Requis

Aucun prérequis spécifique

Parcours pédagogique

1ère journée

- Accueil des participants
- Présentation des objectifs de cette journée
- Présentation des textes réglementaires :NF DTU 24.1, CPT3627 et CPT3592
- Connaître les principes de la combustion :Combustion du fioul, des gaz, du bois bûche (chaudières, foyers fermés, foyers ouverts), du bois granulés
- Conduit de fumée :Choix des matériaux, implantation, Pied et débouché du conduit, tracé, diagnostic, Identification des travaux préparatoires et de rehausse, Chemisage, tubage, mise en oeuvre, dérogation, entretien et ramonage
- Bilan et synthèse de cette journée

2ème journée

- Accueil des participants
- Présentation des objectifs de cette journée
- Conduit de raccordement : Choix des matériaux, implantation, tracé, mise en oeuvre
- Comment réutiliser un conduit de fumée existant ?
- Rappel des exigences de l'arrêté du 22 octobre 1969 en matière de fumisterie
- Bilan et synthèse de cette journée

Objectifs pédagogiques

Par le biais de QCM, les stagiaires s'évalueront sur les différents thèmes.

Méthodes et moyens pédagogiques

FORMATION PRESENTIELLE

La formation, animée par un formateur expert des installations gaz, s'articule autour d'apports théoriques suivis d'échanges d'expériences, d'exercices pratiques et de mises en situation.

Méthodes et modalités d'évaluation

Évaluation qualitative de fin de stage
Validation du stage par un test
Feuille d'émargement collective
Attestation de présence individuelle

Modalités d'Accessibilité

Avant toute entrée en formation, l'entreprise doit informer le CTFPA de la présence d'une personne en situation de handicap, à minima 15 jours avant le début de l'action de formation.

Le cas échéant, le CTFPA aura le délai suffisant pour vérifier sa capacité d'accueil en fonction du type de handicap et pourra orienter l'entreprise vers des organismes spécialisés dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap.

Tarifs (net de taxes)

Inter (Par Stagiaire) : **600.00 €**
Intra (Par Jour) : **Nous consulter**

Effectif

De 5 à 10 Personnes